



ATTESTATION D'ASSURANCES

Nous soussignés, Compagnie d'assurance et de Réassurance AXA ASSURANCE MROC dont le siège social sis 120-122 , Avenue Hassan II – Casablanca

Attestons par la présente que la : **SOCIETE TALBO**

606, BD. MODIBO KEITA -CASABLANCA-

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police "**ACCIDENTS DU TRAVAIL**" enregistrée sous le N°**1842.2008.0.00028**, garantissant le paiement des indemnités, rentes ou pensions mises à sa charge par le Dahir en vigueur, et les textes qui l'ont modifié ou complété à la date de délivrance de la présente attestation, par suite d'accidents survenus aux employés de la Société nommément désignés sur les bordereaux de déclaration du personnel et des salaires à la CNSS pendant l'exercice de leurs activités définies aux Conditions Particulières du contrat.

Cette attestation est valable pour la période du 01 Janvier 2026 au 31 Décembre 2026.

La présente attestation est délivrée à l'Assurée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve :

- du paiement de toutes les primes dues pour ladite période.
- des possibilités de suspension ou de résiliation de la police en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le code d'assurance ou par le contrat.

Fait à Casablanca, le 24 Décembre 2025

A.M

AXA ASSURANCE MAROC

Axa Assurance N° 000
Direction Marché des Entreprises
Gestion Services
120-122 Av. Hassan II, Casablanca
Tél: 05 12 46 92 92

